

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE

6^{ème} DELIBERATION DE LA SEANCE DU 1 juin 2023

A 20 H 30

Matière de l'acte : FINANCES LOCALES

Sous-matière de l'acte : 7.1 Décisions Budgétaires (BP, DM, CA)

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal :

le 25 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Et le jeudi premier juin à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Présent: Laurent NADAL, Antoine PLUTINO, Joëlle GAS, Pascale FANTON, Norbert LAVASTRE, Franck REBOULET, Patrick TOLETTI, Nathalie DOSE, Mireille JUSTAMOND, Eric FRENE, Valérie FRAC, Pierre MATHIEU.

Etaient absent(e)s excusé(e)s: Catherine JALLIFFIER-ARDENT Procuration Mireille JUSTAMOND, Jérôme ARNAUD Procuration Antoine PLUTINO, Michèle BERTRAND Procuration Valérie FRAC.

Valérie FRAC est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

Objet : Décision Modificative n°2 MSP

Le Maire expose au conseil municipal que le Budget Primitif 2023 voté le 15 décembre 2022 nécessite différents virements de crédits en dépenses de la section FONCTIONNEMENT liées aux dépenses des intérêts bancaires.

Les modifications seront effectuées sur le BP 2023 par décision modificative et comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
66111 Intérêt réglé à l'échéance.	1000.00			
627 Services bancaires et assimilés		1000.00		
TOTAL	1000.00 €	1000.00 €		

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité, d'effectuer les virements de crédits et crédits supplémentaires comme ci-dessus détaillés.

Ainsi fait les jour, mois, an susdits.

**Le Maire,
Laurent NADAL**

**Certifiée exécutoire
Publiée ou notifiée le :**



Envoyé en préfecture le 05/06/2023 Reçu en préfecture le 05/06/2023 Publié le ID : 030-213000763-20230601-D2023_035-DE
